

**■ ENSEIGNEMENT > COMMUNAUTÉ FRANÇAISE** \_\_\_\_\_**Carton jaune à Joëlle Milquet**

Un avis du Conseil d'État se montre critique par rapport à l'avant-projet de loi de la ministre Milquet visant à organiser le cours de citoyenneté. La ministre avait proposé que ce cours soit donné à raison d'une heure par semaine dans l'enseignement officiel. En revanche, il ne serait pas proposé dans l'enseignement libre subventionné. C'est cette différence que n'a pas appréciée le Conseil d'État. Il estime que cet avant-projet de loi *"ne crée pas seulement une différence de traitement entre les établissements; il traite également de manière distincte les élèves qui fréquentent ces établissements"*.

**Li. B.**